

il l'a recueilli sur son sein, il l'a embrassé dans une étreinte amoureuse de concert avec quelques-uns de ses amis.

Et le député de Monck (M. McCallum), que chacun respecte à cause de son âge, de son expérience, de son gros bon sens, n'a vu rien de mal là-dedans. Il dit : Qu'a fait le pauvre homme depuis deux ans ? Il n'a pas un mot à dire au sujet de la violation des principes de la loyauté de parti, de la fidélité au parti. Un clin-d'œil a rejeté tout cela dans l'ombre. Je suis l'agresseur, dit le ministre de l'intérieur. A travers quelles lunettes le ministre de l'intérieur regardait-il donc ? Tout ce que j'ai à dire c'est que j'espère qu'elles iront mieux à sa figure lorsqu'il sera devenu plus ancien ministre qu'elles ne lui vont ce soir. De quelle espèce de balance, de quelle espèce de poids s'est-il donc servi, qu'il ne puisse voir la poutre dans l'œil du président lorsqu'il voit un fêtu dans le mien. Je ne puis comprendre cette manière d'interpréter la justice. Je dis au gouvernement conservateur, je dis aux ministres, ils sont quatorze, et je le dis en leur présence, que si de pareilles infidélités au parti, que si pareilles trahisons sont non seulement tolérées, mais encouragées, louées, si l'on caresse le coupable, il ne leur restera guère plus de parti ni de respect en ce pays ou en dehors.

Est-ce que tout le monde ne le sait pas ? Si j'eusse été coupable de l'offense odieuse qui a été commise ici en plein jour et qui n'a pas été niée, il n'y aurait pas eu de châtiement trop sévère pour moi ; mais moi qui ai combattu pour eux au plus fort de la mêlée aux jours sombres, aux jours d'épreuves, alors que j'ai sacrifié ma profession, consacré tout le peu de talents que le ciel m'a départi, le peu de force que Dieu m'a donné, et sans jamais me donner aucun repos, j'ai tout sacrifié pour eux lorsqu'ils étaient terrassés et ne pouvaient se défendre, et voilà la récompense que je reçois d'eux ce soir. M. l'Orateur, tous les présidents de chemins de fer du Nord-Ouest qui pourraient remplir cette Chambre avec toute la mesquinerie, toute l'avarice et toute la cupidité d'un certain membre, d'une certaine compagnie, n'auraient pu et n'auraient voulu s'ils l'eussent pu, rendre au parti conservateur la dime des services que je lui ai rendus ; et ces messieurs le savent, et voilà ma récompense ce soir.

Le seul député qui ait eu le courage—je ne dirai pas cela—qui ait eu la générosité de se lever de dire un mot en ma faveur, est l'honorable député de Wellington-Centre (M. Orton), et si ferme et si loyal qu'il soit, il a cru que c'en était un peu trop lorsqu'il a vu que le ministre de l'intérieur et les membres de cette Chambre qui soutiennent le parti conservateur n'avaient que des herbes sèches, du fiel et du vinaigre à offrir au député de King (M. Woodworth), tandis qu'ils étaient tout miel pour le président du chemin de fer du Nord-Ouest. Je n'avais pas l'intention de discuter cette question, mais je suis prêt à la discuter en aucun temps. Je n'ai pas besoin d'aller à la bibliothèque pour y prendre des livres. Sur les tablettes de ma mémoire se trouvent écrites en caractères indélébiles des choses que je puis compiler en un instant. Je ne désire pas me livrer à des récriminations de ce genre, mais je dis au ministre de l'intérieur et à son gouvernement, que lorsqu'ils croient qu'ils peuvent au moyen de faux-fuyants, d'insinuations, ou d'insultes préméditées, me tenir pendant toute une semaine dans une fausse position, ils se trompent du tout au tout.

L'honorable député de Toronto-Ouest a fait un discours ici ce soir. Son discours a été cependant considéré comme insuffisant, et d'honorables députés se sont élancés à son secours. L'honorable député de Richmond et Wolfe (M. Ives) a fait un beau galimatias. Il a parlé comme un avocat qui se serait trompé de dossier. Quelqu'un lui avait fourni des notes, et il s'est efforcé d'en tirer le meilleur parti possible. Chacun sait qu'il est habile, mais il ne comprenait pas la question. Entre autres choses qu'il a dites il a déclaré qu'il voudrait bien savoir comment le président s'est procuré le capital-actions. Il dit que ses co-directeurs lui ont donné les actions pour qu'il eut le contrôle du chemin de fer. Savait-il que ses co-directeurs n'avaient pas d'actions à

M. WOODWORTH

l'exception de celles qu'ils avaient reçues du grand Mikado de l'entreprise ? Où avait-il pris les actions ? L'honorable député ne savait-il pas qu'il parlait à contre-sens ? Où le président du chemin de fer a-t-il pris les actions ? Il n'a reçu ni un cent ni un morceau de papier de ses co-directeurs. Il leur a donné ce qu'il a voulu. Il a eu les actions du vieux chemin de Souris et des Montagnes Rocheuses. L'honorable député de Toronto-Ouest a fait quelque chose avec ces actions. J'ai déclaré en comité qu'il avait vendu une partie des actions. J'ai dit cela sur la foi de renseignements que j'ai reçus. J'ai dit que c'était ainsi que je comprenais la chose, et j'ai invité ce monsieur à le nier. A l'heure qu'il est il ne l'a jamais nié. J'ai dit que cela se chiffrait par milliers ; je ne savais pas quel était le montant exact. Voici ma réponse à la question demandant combien il a reçu depuis deux ans : Il a reçu les actions du chemin de fer de Souris et des Montagnes Rocheuses—mais non de son co-directeur—s'élevant à \$386,000, dont 10 pour 100 avaient été versés, et en présence du président du chemin de fer Central du Nord-Ouest il a été déclaré qu'il avait vendu les actions et empoché l'argent à même lequel il vivait depuis deux ans. Cette déclaration a été faite. A-t-elle été niée ?

Le ministre de l'intérieur a dit qu'il n'y avait pas la moindre accusation contre l'honorable député de Toronto-Ouest. Si cela eût été fait en Angleterre,—si, avant qu'une pelletée de terre eût été remuée, avant qu'une étude de niveau eût été faite, un homme se fût emparé du capital-actions d'une compagnie, eût mis l'argent dans sa poche, et n'eût rien fait pendant deux ans, combien de temps conserverait-il son siège au parlement ? Combien de temps siégerait-il comme échevin ou comme greffier de ville ou occuperait-il une position plus humble ? Pas une heure. Cependant le ministre de l'intérieur, qui peut faire un discours spécieux et plausible sur à peu près n'importe quel sujet, a dit à la Chambre, vous a dit, M. l'Orateur, et m'a dit, à ma face, qu'il n'y avait pas l'ombre d'une accusation contre le grand, le bon président du chemin de fer Central du Nord-Ouest. Qu'il réponde à cette seule accusation et qu'ils voient si elle est fondée ou non, car elle n'a jamais été niée et je l'ai répétée à plusieurs reprises. Si l'on prétend qu'elle est fausse, je dis que je suis informé et que je crois que je puis produire des témoins qui jureront qu'elle est fondée, et je crois que ces témoins sont aujourd'hui en cette ville.

Si elle est fondée, que penser du blanchissage du président du chemin de fer Central du Nord-Ouest par le ministre de l'intérieur ? A quoi lui sert son savon ? A quoi lui sert son lavage ? Le ministre de l'intérieur est venu à la rescousse et a présenté la meilleure défense qui ait été faite ce soir. C'est une défense habile, claire et plausible ; mais il lui manque l'élément essentiel : il a laissé de côté certains faits, il a mis bien en évidence certains autres faits, et à tout prendre il a bien défendu sa cause. Mais l'honorable ministre dit : Quelle est la preuve ? La preuve est que M. Beaty a essayé d'obtenir \$675,000 pour la charte. Nous savons tous que les compagnies paient les entrepreneurs pour leur faire construire des chemins de fer, et que les entrepreneurs ne paient pas les compagnies. L'idée n'est-elle jamais venue à l'esprit de l'honorable ministre que c'est une chose extraordinaire qu'une compagnie reçoive de l'argent des entrepreneurs pour leur faire construire un chemin de fer ? J'ai toujours compris que les compagnies payaient les entrepreneurs pour faire construire les chemins de fer. Mais on a changé tout cela d'après le nouvel ordre de choses.

Quelle est la preuve ? demande le ministre de l'intérieur. Il y a le témoignage d'un nommé Pew, de New-York, auquel le ministre de l'intérieur ne veut pas ajouter foi, et il est appuyé dans ce refus par l'assertion de l'honorable député de Perth-Nord et quelques autres amis. Mais j'ai dit qu'il y a un nommé McConachie. Il dit qu'il jurera qu'il était présent à l'entrevue. Mais le ministre de l'intérieur ne veut pas l'accepter. Vous pouvez trouver un grand